

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 632/ Septembre 2020

TENDANCES CONJONCTURELLES

2^e TRIMESTRE 2020

Chaque trimestre, l'IEDOM interroge un échantillon de chefs d'entreprise, constitué essentiellement de petites et moyennes entreprises, afin d'établir un indicateur du climat des affaires (ICA). Il leur est ainsi demandé de faire état de la situation du trimestre écoulé et des perspectives pour le trimestre à venir.

Le confinement de la population, en réaction à la crise sanitaire, a paralysé une partie de l'activité économique. Le deuxième trimestre 2020 est particulièrement marqué par cette baisse d'activité. Néanmoins, l'amorce d'une reprise à compter de mi-mai et la perspective d'un retour à la normale ont influencé favorablement le moral des chefs d'entreprise. Ainsi, le climat des affaires marque un net rebond après un premier trimestre au plus bas. Il reste néanmoins en dessous de son niveau moyen. Selon les secteurs, la situation est contrastée, les entreprises du secteur du tourisme puis du BTP étant les plus durement touchées.

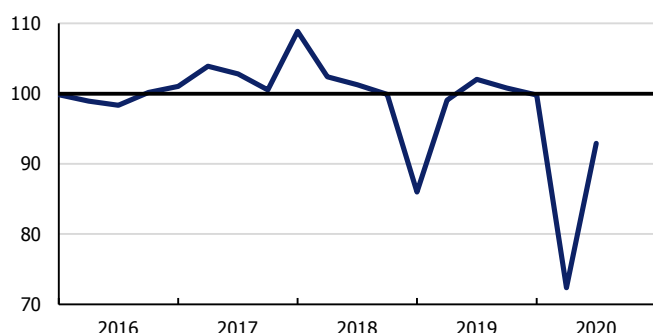
Les mesures d'urgence mises en place rapidement ont permis de protéger dans un premier temps les emplois, à l'exception des contrats courts et saisonniers, et de soutenir la trésorerie des entreprises. Avec des revenus préservés, la consommation des ménages réunionnais a partiellement repris mais des incertitudes influencent toutefois leurs décisions d'achats en dépit de la constitution d'une épargne exceptionnellement élevée.

Les mesures sanitaires de lutte contre la propagation de la covid-19 ainsi que le climat d'incertitude et le manque de perspectives pèsent sur la consommation et l'activité des entreprises pour les prochains mois.

La conjoncture économique à La Réunion

Avec la fin du confinement, l'horizon s'éclaircit pour les chefs d'entreprise

Indicateur du climat des affaires à La Réunion
100 = moyenne de longue période



Source : IEDOM, enquête de conjoncture trimestrielle, données CVS

Au 2^e trimestre 2020, l'ICA progresse de 20,6 points, après avoir brutalement chuté de 27 points au premier trimestre. Il s'établit à 92,9 points, un niveau encore très inférieur à sa moyenne de longue période (100).

Pour rappel, l'ICA du 1^{er} trimestre était à son niveau le plus bas jamais atteint depuis la mise en place de l'enquête. Cette dégradation était essentiellement liée aux anticipations très négatives concernant le deuxième trimestre.

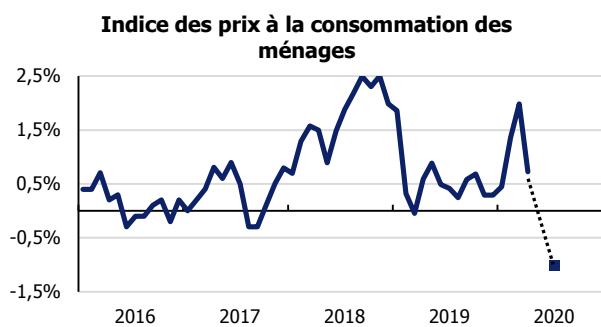
Le rebond de cet indicateur provient pour partie d'un jugement finalement un peu moins négatif sur ce deuxième trimestre. Pour certains, la reprise amorcée sur la seconde moitié du trimestre a probablement permis d'atténuer certaines craintes. En outre, les dispositifs d'aides déployés ont contribué dans un premier temps à faire face aux difficultés.

L'ICA est principalement tiré à la hausse par des perspectives plus favorables concernant le troisième trimestre. Cet apparent optimisme exprimé par les chefs d'entreprise dans un contexte post-confinement, traduit un rebond « naturel » de l'activité après l'arrêt brutal d'une partie de l'économie lors de la période de confinement. Il doit être confirmé eu égard à la situation très évolutive de cette crise et de la dégradation récente de la situation sanitaire. Les perspectives d'investissement restent d'ailleurs plutôt mal orientées, signe d'un manque de confiance des chefs d'entreprise.

Baisse des prix à la consommation sur le trimestre

En juin 2020, l'indice des prix à la consommation des ménages (IPC) recule de 0,8 % par rapport à mars 2020¹, principalement en raison de la baisse des prix de l'énergie (-11,6 %). Les prix des produits alimentaires et des services diminuent également mais dans une moindre mesure : respectivement -1,9 % et -0,4 %. En revanche, les prix des produits manufacturés et du tabac sont en hausse. Sur un an, l'inflation diminue de 1,0 % alors qu'elle progresse en France hors Mayotte (+0,2 %).

Après 3 mois de contrôles renforcés du niveau des prix à la consommation, le dispositif mis en place par le préfet de La Réunion montre qu'il n'y a pas eu de hausse significative au cours de la crise COVID.

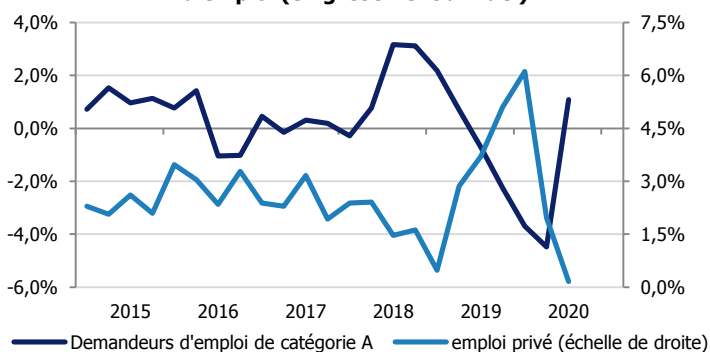


Source : Insee, données mensuelles

Les emplois courts particulièrement vulnérables face à la crise

Avec un recours massif au dispositif d'activité partielle à La Réunion, les licenciements ont été limités. Au deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié privé baisse néanmoins de 0,9 % en variation trimestrielle, après -1,2 % au trimestre précédent, soit 3 300 emplois perdus sur les six premiers mois de l'année. Il s'agit pour une part importante d'emplois dans le commerce, l'hébergement-restauration et l'intérim. Les emplois intérimaires ont été réduits de moitié en avril, pour se redresser progressivement ensuite. Ils restent, en juin, d'un niveau inférieur de 20 % à celui de février 2020.

Évolution de l'emploi privé et des demandeurs d'emploi (en glissement annuel)



Source : Acoess, pôle emploi-Dares, données trimestrielles CVS

Au deuxième trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés à Pôle emploi en catégorie A (sans aucune activité) progresse ainsi de 5,6 % (après 6 trimestres consécutifs de baisse), soit près de 7 400 de plus qu'au premier trimestre. Cette hausse brutale touche particulièrement les jeunes de moins de 25 ans.

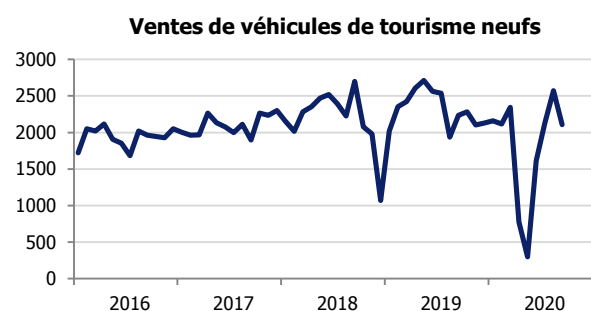
Cette évolution s'explique en partie par l'expiration, l'arrêt brutal ou le non renouvellement d'une partie des contrats courts. Une partie des chômeurs en activité réduite (catégories B et C) ont ainsi basculé vers la catégorie A (sans activité). Ces deux catégories enregistrent une baisse de 15,4 % sur le trimestre (4 410 personnes de moins).

La consommation des ménages rebondit en juin

La consommation des ménages réunionnais, fortement contrainte durant le confinement², s'est redressée assez rapidement ensuite.

L'évolution des transactions quotidiennes par cartes bancaires (CB) illustre cette reprise avec une hausse de 6 % en moyenne du 11 mai au 30 juin 2020 par rapport à la même période de 2019³. Le nombre de transactions CB avait chuté d'environ 40 % lors du confinement.

Par ailleurs, sur le marché automobile, après un coup d'arrêt en mars et avril, les ventes de véhicules de tourisme reprennent progressivement en mai et en juin. Le rebond est plus visible en juillet (+26 % par rapport à juillet 2019), le secteur bénéficiant par ailleurs de mesures de soutien (prime à la conversion entrée en vigueur dès le déconfinement et hausse du bonus écologique). En cumulé, depuis le début d'année jusqu'à août, les ventes de voitures restent toutefois inférieures d'un quart par rapport à la même période en 2019.



Source : SOeS-RSVéRo, données mensuelles CVS

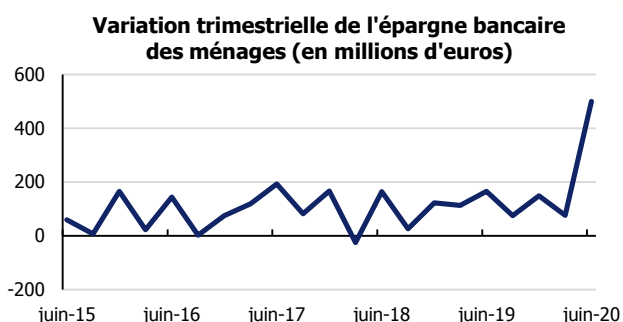
En parallèle, si les importations de biens de consommation durables à destination des ménages ont progressé, elles restent en recul par rapport à 2019. Les importations de produits courants progressent ainsi de 7,1 % sur le trimestre mais restent mal orientées sur un an (-1,9 %).

¹ En raison de la crise sanitaire de la Covid-19 et du confinement, les relevés de prix ont été suspendus et n'ont pas donné lieu à la publication d'un IPC en avril ni en mai.

² La baisse de la consommation des ménages a été évaluée à un tiers durant le confinement. Cf. note cerom « Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire : l'activité se redresse progressivement en juin 2020 », juillet 2020.

³ Source : Cartes bancaires CB. Analyse réalisée par l'IEDOM sur un échantillon de données de paiement par carte bancaire CB agrégées et anonymisées.

Une forte hausse de l'épargne des ménages



Source : IEDOM, SURFI

« forcée » ne se transforme pas en épargne de précaution.

Avec des revenus relativement préservés, notamment grâce à l'activité partielle, la chute de la consommation durant le confinement se traduit par une importante progression de l'épargne des Réunionnais. Les données bancaires font ainsi ressortir une hausse exceptionnelle de 500 millions d'euros de l'épargne bancaire des ménages entre fin mars et fin juin 2020 (+4,7 %).

Cette accumulation est observée sur les comptes courants des ménages (+300 millions d'euros) et sur les comptes de dépôts rémunérés (livrets ordinaires et livrets A, +200 millions d'euros). Cette situation inédite constitue un élément clé de la reprise économique, à condition que cette épargne

En parallèle, les crédits aux ménages marquent un net ralentissement. L'encours des crédits à la consommation est notamment en baisse sur le trimestre (-1,2 %).

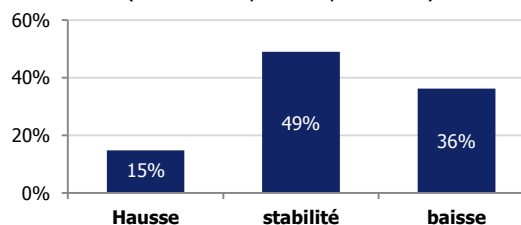
Un manque de visibilité qui pèse sur les perspectives d'investissement

Au deuxième trimestre, la moitié des entreprises interrogées prévoit une stabilisation de ses investissements pour les douze prochains mois. Un tiers des répondants envisage de les réduire.

Les importations à destination des professionnels sont d'ailleurs en baisse, notamment celles de biens d'équipement professionnel qui chutent d'un quart et celles de biens intermédiaires (-3,6 %). Les ventes de véhicules utilitaires suivent la même tendance : -13,8 % en glissement trimestriel.

L'investissement des ménages marque une légère reprise avec une hausse de 6,9 % des ventes immobilières sur le deuxième trimestre. Elles restent toutefois mal orientées en glissement annuel (-19,6 %).

Évolution des investissements pour les douze prochains mois (% des entreprises répondantes)



Source: enquête de conjoncture IEDOM

Baisse des échanges extérieurs

Les échanges extérieurs ont été réduits sur le trimestre, avec certaines difficultés sur le trafic portuaire et un fret aérien au ralenti. La baisse de la consommation a également diminué les besoins en importations.

Les importations en valeur diminuent ainsi de -10,7 % par rapport au premier trimestre et -21,9 % sur un an (données CVS). La baisse des importations de matériels de transport et de produits pétroliers est particulièrement marquée (respectivement de -41,6% et -79,1% sur le trimestre), tandis que celles de produits agroalimentaires connaissent une forte hausse (+31 % sur le trimestre et +19 % sur un an).

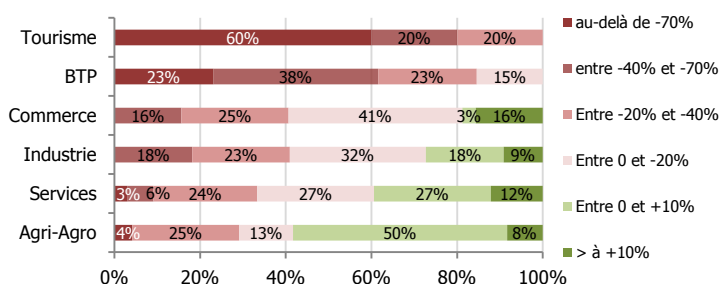
Les exportations et notamment les exportations de produits des industries agroalimentaires sont également en recul au deuxième trimestre 2020 : -25 % en variation trimestrielle (données CVS).

Les entreprises réunionnaises résistent face à la crise de la covid-19

Les secteurs du tourisme et du BTP les plus impactés

Évolution de chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2020

Répartition des entreprises en fonction de l'impact estimé



Source: enquête de conjoncture, Iedom. Évolution par rapport au T2 2019

Près des trois quarts des entreprises interrogées dans le cadre de notre enquête de conjoncture ont signalé une perte d'activité au deuxième trimestre 2020. Au total, on estime que l'activité est en recul de 26 % par rapport à la même période de 2019.

La dégradation touche la totalité des entreprises du BTP et du **tourisme**. Ce dernier accuse les pertes les plus importantes : une baisse de plus de 70 % de l'activité pour près des deux tiers des entreprises du secteur, qui ont été contraintes pour beaucoup de fermer jusqu'au 2 juin. Le trafic aérien est par ailleurs resté quasiment à l'arrêt et le nombre de passagers chute de 88,6 % (CVS) au deuxième trimestre 2020.

Dans le **BTP**, même si l'activité a repris progressivement dès avril, le nombre de logements mis en chantier et dans une moindre mesure les autorisations de construire sont en baisse : respectivement -8,5 % et -4,3 % en cumul sur 12 mois à fin juin 2020.

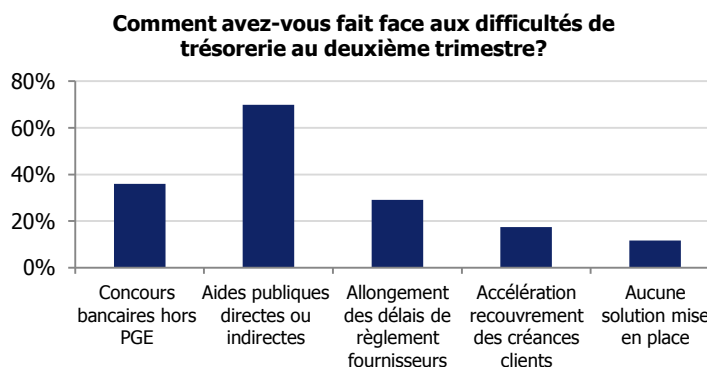
Les autres secteurs révèlent des situations plus contrastées. Ainsi 60 % des entreprises des **secteurs agricoles et des industries agroalimentaires** (Agri/agro) font état d'un effet à la hausse sur leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre. La filière locale de viande affiche notamment des abattages en hausse (respectivement de +5,6 % et +14,8 % pour les abattages de volailles et de bovins).

Dans le secteur du **commerce**, une distinction s'opère entre les commerces soumis ou non à l'obligation de fermeture lors du confinement (notamment entre les commerces alimentaires et non alimentaires). Dans l'ensemble, 80 % des entreprises interrogées dans le secteur déplorent une baisse du chiffre d'affaires. L'octroi de mer, taxe directement liée à l'activité économique via les importations et la production locale, diminue d'ailleurs de 10 % au deuxième trimestre et de 20,5 % sur un an.

Une trésorerie en partie préservée par un recours massif aux aides publiques

La perte de chiffre d'affaires a fortement impacté la trésorerie des entreprises. Dans le cadre de l'enquête, deux tiers d'entre elles font état de difficultés de trésorerie.

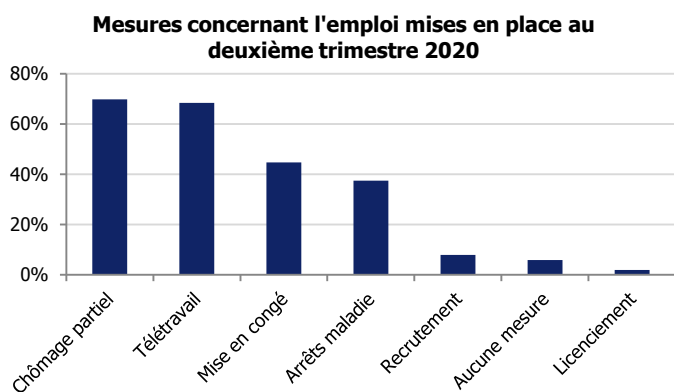
Parmi elles, 70 % déclarent avoir eu recours aux aides publiques (reports de charges sociales et fiscales, prêts garantis par l'État, aides directes, Fonds national de solidarité...). Un tiers a sollicité l'accompagnement de sa banque, en particulier pour des reports d'échéance de prêts. Le recours aux crédits interentreprises a également soutenu la trésorerie : près d'un tiers a bénéficié de délais supplémentaires de la part des fournisseurs. Parmi celles ayant eu des difficultés de trésorerie, seules 12 % indiquent néanmoins n'avoir eu recours à aucune solution.



Source: enquête de conjoncture Iedom

La médiation du crédit a été également sollicitée. Depuis le début de la crise sanitaire, le nombre de saisines à l'agence IEDOM de La Réunion s'élève à 198 dossiers éligibles, contre 11 sur l'ensemble de l'année 2019. Pour la quasi-totalité des dossiers le motif de saisine est lié à un refus de PGE ou une absence de réponse de la banque à la demande de PGE.

Une modification de l'organisation du travail et des emplois



Source: enquête de conjoncture Iedom

Au cours du second trimestre, le télétravail et le chômage partiel ont largement été plébiscités par les entreprises interrogées : près de 70 % d'entre elles y ont eu recours lorsque les conditions le permettaient. La totalité des entreprises du secteur du tourisme a eu recours au dispositif d'activité partielle pour ses salariés, alors qu'elles ne sont que 40 % dans le secteur agricole et les IAA.

Au total, 81 000 salariés du secteur privé, soit près d'un salarié sur deux, ont été mis en activité partielle sur le mois d'avril, au cœur du confinement. En juin, ils étaient encore 18 900, représentant 11 % des effectifs du secteur privé. Alors qu'en avril, ce sont majoritairement les effectifs des secteurs du commerce, de la construction et des services aux entreprises qui étaient les plus concernés, en juin, les secteurs les plus touchés sont

ceux de l'hébergement et restauration, les transports et les services aux entreprises.

Les licenciements sont restés marginaux au second trimestre. A l'inverse, certaines entreprises ont procédé à des recrutements, notamment pour répondre à une hausse d'activité.

Des perspectives meilleures mais assombries par le manque de visibilité et les contraintes internes d'organisation

Interrogés dans un contexte de reprise d'activité, les chefs d'entreprise prévoient une nette amélioration du climat des affaires pour le troisième trimestre. Ils anticipent une hausse de leur activité et des emplois. Ce rebond est néanmoins assez mécanique étant donné la situation exceptionnelle vécue au trimestre précédent. La reprise récente de l'épidémie pourrait cependant affaiblir la confiance des chefs d'entreprise. Ces derniers doivent s'adapter à une situation inédite où le manque de visibilité rend difficile la conduite de projets de développement.

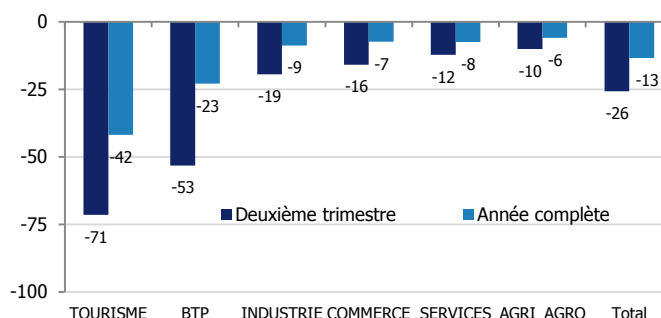
Interrogés sur leurs anticipations pour l'année complète 2020, les deux tiers des entreprises répondantes prévoient ainsi une perte de chiffre d'affaires. Cette perte est estimée à 13 % par rapport à 2019 sur l'ensemble des secteurs. La dégradation est forte dans les secteurs du tourisme et du BTP et moins marquée dans les services, l'agriculture et les IAA. 60 % des entreprises de l'agri-agro anticipent même un chiffre d'affaires en hausse pour l'année 2020.

Pour le secteur du tourisme, la situation est très complexe au regard d'une clientèle externe manquante. Même si le trafic avec l'hexagone a repris progressivement suite à la levée des restrictions fin juin, les vols vers Paris ont diminué de 65 % par rapport à l'année dernière sur les mois de juillet et août. Le trafic commercial vers les pays de l'océan indien n'a toujours pas repris.

Les professionnels de ce secteur sont ainsi les plus pessimistes concernant leur clientèle pour le trimestre suivant : 60 % considèrent que l'impact sera négatif. A contrario, environ une entreprise sur quatre des secteurs des services, commerce, BTP ou industrie, considère que les débouchés clients devraient être positifs. Sur l'approvisionnement de leurs fournisseurs, 38 % des chefs d'entreprises du commerce craignent des difficultés pour le prochain trimestre.

Aux contraintes de débouchés et d'approvisionnement, s'ajoutent des contraintes internes d'organisation. Les entreprises doivent notamment s'adapter aux nouvelles réglementations sanitaires à mettre en place en matière de sécurité et de protection de leurs salariés, ce qui engendre un ralentissement des rythmes de travail et des coûts supplémentaires. Ce sont principalement sur ces aspects que les chefs d'entreprises se montrent pessimistes, et plus particulièrement dans les secteurs du tourisme et du BTP.

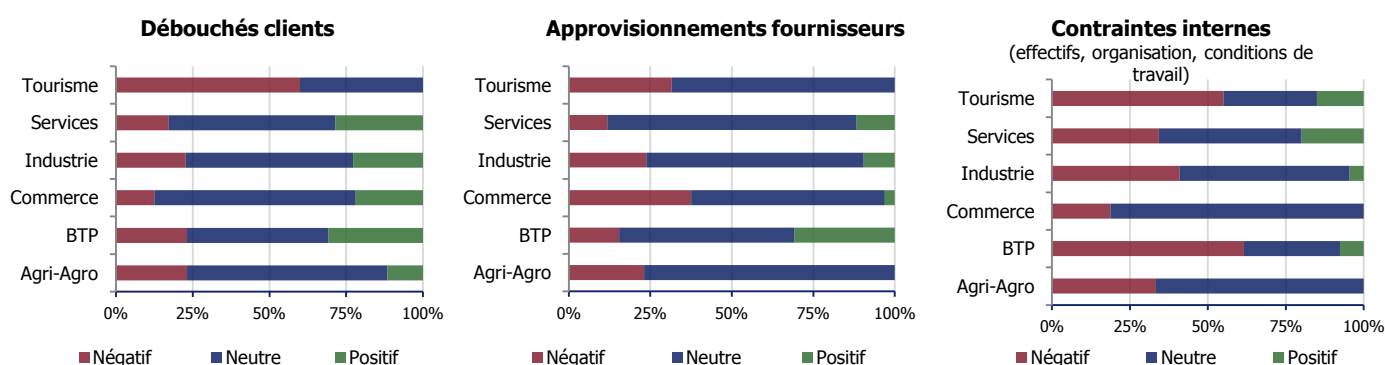
Estimation des pertes de chiffre d'affaires en 2020 selon les secteurs d'activité



Source: enquête de conjoncture Iedom

Quel impact auront les éléments suivants sur votre activité pour le troisième trimestre ?

(répartition des entreprises selon leur réponse)



Source: enquête de conjoncture, Iedom

La conjoncture régionale et internationale

LES PAYS DE LA ZONE TOUCHÉS DE PLEIN FOUET PAR LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

La récession de l'économie **sud-africaine** s'aggrave avec une baisse record de 51 % de son produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre 2020, sa quatrième contraction trimestrielle consécutive. Les mesures prises pour freiner la propagation du coronavirus ont engendré un repli sans précédent de la consommation des ménages. L'industrie, le commerce et les transports sont les secteurs les plus touchés par cette récession. La Banque centrale sud-africaine a décidé une nouvelle fois de baisser son taux directeur à 3,50 % en juillet 2020 (contre 6,25 % en janvier 2020).

L'île **Maurice** est également fortement impactée par les mesures prises pour endiguer la crise sanitaire liée à la Covid-19. Le bureau statistique estime que le PIB devrait se contracter de 13,0 % en 2020, la plus forte chute depuis 1980. Le tourisme constitue l'un des secteurs les plus affaiblis par ces mesures, notamment par la fermeture des frontières. La fréquentation touristique s'est ainsi contractée de moitié au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019.

À **Madagascar**, la pandémie de la Covid-19 continue de peser négativement sur les activités des entreprises au deuxième trimestre 2020, selon l'enquête de conjoncture économique de la Banque centrale malgache. Néanmoins, cette baisse générale a été moins importante que celle prévue lors de la précédente enquête du premier trimestre. Face à ce contexte économique, la Banque centrale a mis en place des mesures d'assouplissement quantitatif, afin de renforcer la disponibilité de la liquidité au niveau du système bancaire.

Aux **Seychelles**, le tourisme subit de plein fouet la fermeture des frontières, avec une fréquentation touristique quasi nulle au deuxième trimestre 2020. Les exportations reculent de 43 % sur un an.

L'activité économique des **îles des Comores** a continué de se contracter au deuxième trimestre 2020, avec l'effet du confinement lié à l'épidémie. Les échanges commerciaux ont de nouveau baissé de 12,7 % et les crédits accordés à l'économie s'inscrivent en repli de 4,4 % sur le trimestre.

Sources : Banques centrales, institutions nationales

L'ÉCONOMIE MONDIALE S'ENFONCE DANS UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Selon les dernières estimations publiées par le FMI en juin 2020, le PIB mondial devrait se replier de 4,9 % en 2020. Ces perspectives ont été nettement revues à la baisse depuis avril puisque le FMI anticipait alors une contraction de 3 % sur l'année. Il convient toutefois de rappeler que ces prévisions présentent un degré d'incertitude élevé puisque le scénario retenu se base sur plusieurs hypothèses relatives à l'évolution de la pandémie dans le monde et à ses répercussions sur l'économie. En 2021, la croissance mondiale s'élèverait à 5,4 %, soit une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'estimation d'avril. Le PIB mondial de 2021 ne dépasserait alors qu'à peine son niveau de 2019.

Aux États-Unis, le PIB a diminué de 9,5 % au deuxième trimestre 2020, en glissement trimestriel, après un recul de 1,3 % au premier trimestre. Cette chute s'explique principalement par la baisse marquée de la consommation des ménages (-10,1%) et de l'investissement privé (-15,5 %). Sur l'ensemble de l'année 2020, le FMI anticipe une contraction du PIB de 8,0 % nettement supérieure à la première estimation d'avril (-5,9 %).

Au Japon, alors que l'économie n'avait été que modérément touchée par la crise sanitaire au premier trimestre (-0,9 %), le PIB s'est contracté de 7,8 % sur les trois mois suivants. Cette tendance s'explique principalement par le regain épidémique entre avril et juin qui a entraîné un net recul de la consommation des ménages (-8,2 %) et des exportations (-18,5 %), notamment dans le secteur automobile. Pour 2020, le FMI table sur une baisse du PIB de 5,8 % dans ses dernières estimations.

Les pays émergents et en développement pourraient voir leur PIB décliner de 3,0 % en 2020. Cette évolution masque toutefois d'importantes disparités entre les pays puisque si la Chine pourrait voir son PIB croître de 1,0 % sur l'année, le Brésil et le Mexique verraient le leur se replier de respectivement 9,1 % et 10,5 %.

Dans la zone euro, l'activité a baissé de 12,1 % au cours du deuxième trimestre. Il s'agit de loin du repli le plus important depuis le début des séries temporelles en 1995. A fin juin, le taux d'inflation s'est établi à 0,3 % tandis que le taux de chômage a retrouvé une tendance haussière au deuxième trimestre pour s'élever à 7,8 %. Sur l'année entière, le PIB diminuerait de 10,2 % selon le FMI, avec des écarts marqués d'un pays à l'autre.

Enfin, en France, le PIB a enregistré une contraction de 13,8 % au deuxième trimestre selon les premières estimations de l'Insee. Les dépenses de consommation des ménages ont diminué de 11,0 % tandis que l'investissement a chuté de manière encore plus prononcée (-17,8 %). Les exportations ont également nettement reculé sur le trimestre (-25,5 %) et à un rythme plus soutenu que les importations (-17,3 %). Le FMI anticipe une chute du PIB de 12,5 % sur l'ensemble de l'année.

Sources : FMI, BEA, Eurostat, Insee, Gouvernement du Japon – données arrêtées à la date du 17 août 2020.

[Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)
[Annexes statistiques et méthodologie](#)

Directeur de la publication : G. LESELLIER – Responsable de la rédaction : M. AOURIRI
Rédactrices : A. LOTFI et M. AOURIRI
Éditeur et imprimeur : IEDOM
Achevé d'imprimer : septembre 2020 – Dépôt légal : septembre 2020 – ISSN 2679-0823